

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF

Les déterminants du phénomène des enfants de la rue à Brazzaville

Gaston NKOUIKA-DINGHANI-NKITA

Union pour l'Étude et la Recherche sur la Population et le Développement (UERPOD),
Brazzaville, Congo

Introduction

On observe l'indifférence quasi généralisée de la société congolaise qui considère les enfants de la rue uniquement comme des délinquants sans s'interroger sur les causes profondes de ce phénomène très complexe pour mettre en place les meilleurs moyens de l'éradiquer.

« Les enfants de la rue sont définis comme des sujets qui échappent au contrôle de toute structure, même familiale et vivant au jour le jour, grâce aux revenus tirés de la mendicité, du larcin ou de certaines activités comme le lavage de voitures, la vente de friandises etc. » (Libali et al., 2000).

L'intérêt de se pencher sur les enfants de la rue est double, à la fois pratique et scientifique.

Sur le plan scientifique, l'insuffisance des travaux sur le Congo, l'actualité du phénomène des enfants de la rue et le développement de la pauvreté justifient une réflexion approfondie sur le sujet.

Au-delà de l'intérêt scientifique, les perspectives de solutions durables au phénomène des enfants de la rue exigent que soit imaginée une série de stratégies opératoires construites à partir des données concrètes.

Pour contribuer à faire avancer la réflexion sur la question dans cette optique, et sans porter un jugement de valeur, nous retenons, dans le cadre de la présente communication, une approche qui privilégie la compréhension et l'explication du phénomène en répondant à la question, pourquoi certains enfants se retrouvent-ils et demeurent dans la rue ?

Cette communication a été rédigée à partir des données collectées, en janvier 2000, auprès de 778 enfants de la rue à Brazzaville, par une équipe de chercheurs scientifiques de l'Union pour l'Étude et la Recherche sur la Population (UERPOD), grâce l'appui financier de l'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO Brazzaville).

L'analyse des déterminants du phénomène des enfants de la rue à Brazzaville montre qu'il est difficile de séparer les différents facteurs qui sont d'ailleurs interdépendants, s'entremêlent et s'auto-entretiennent. Avant de présenter les axes d'une alternative à la situation des enfants de la rue à Brazzaville, notre communication focalise son attention sur le décès des parents, les facteurs liés au fonctionnement des unités familiales, l'entretien du phénomène par les parents, les autres facteurs socio-économiques et l'incapacité des structures de prise en charge, pour mieux mettre en évidence les responsabilités familiale et sociale dans le développement et l'entretien du phénomène des enfants de la rue.

1. Décès des parents des enfants de la rue

Le décès d'un des parents ou des deux est l'un des facteurs qui expliquent dans de nombreux cas pourquoi certains enfants se retrouvent dans la rue (Toto, 1999, 354).

Les résultats de l'étude montrent que 47% des enfants de la rue interrogés ont perdu au moins un parent ; 50,4% des enfants ont leurs deux parents en vie. L'importance des enfants ayant leurs deux parents en vie réduit le pouvoir de détermination de la variable « décès des parents » sur le phénomène. À peine 15,4% des enfants de la rue expliquent leur refus de repartir chez leurs parents par leur décès. Cette variable joue sans doute en association avec les mutations qui caractérisent actuellement les structures familiales ainsi que les rapports (rapports parents/enfants) qui se développent en leur sein.

2. Facteurs liés au fonctionnement des unités familiales

L'enquête a révélé que 73,7% des enfants de la rue entretiennent de bons rapports avec leurs parents. Seulement 26,3% des enfants enquêtés disent être en mauvais termes avec leurs parents. Mais, on constate que même les enfants qui entretiennent de bons rapports avec leurs parents font des reproches.

2.1 Reproches des enfants en bons termes avec les parents

Plus de 72,2% des enfants n'ont rien à reprocher à leur père.

Les reproches des enfants aux pères portent sur le fait que :

- papa ne s'occupe pas de moi (10,3%) ;
- papa est méchant (6,2%) ;
- divorce avec maman (6,2%).

Concernant les mères, 91,7% des enfants déclarent n'avoir rien à reprocher. Pour ceux qui ont fait des reproches, ceux-ci portent essentiellement sur l'absence du soutien financier (1,7%) et le divorce avec papa (1,7%).

2.2 Reproches des enfants en mauvais termes avec les parents

Les reproches formulés par les enfants en mauvais termes avec leurs pères portent sur le manque d'aide et de soutien (20,8%), le fait pour les parents de ne pas s'occuper des enfants (13,9%), d'être méchants vis-vis des enfants (8,3%) et d'avoir été chassés à cause de la nouvelle femme du père (6,9%). Les plus importants reproches des enfants de la rue à leurs mères se ramènent aux faits qu'elles ne leur donnent pas à manger (8,3%), ne soutiennent pas les enfants (5,2%) et les tapent souvent (5,2%).

En conséquence, il apparaît, à travers les reproches aux pères et mères, trois principaux déterminants des enfants de la rue à Brazzaville liés au fonctionnement des unités familiales.

Il s'agit : i) des cheminements matrimoniaux des parents (divorces, remariage, etc.) ; ii) de l'absence de tendresse ou d'amour pour les enfants ; iii) du mauvais traitement des enfants.

3. Enfants de la rue, un phénomène entretenu

La mise en relation des données sur les circonstances du choix de la rue comme espace de travail et de vie, les rencontres des enfants de la rue avec leurs parents et l'opinion des parents sur ce que font les enfants dans la rue permet de soutenir que les enfants de la rue sont également un phénomène entretenu.

3.1 Circonstances du choix de la rue comme espace de travail et de vie

À la question de savoir « Comment es-tu arrivé à travailler dans la rue ? », les enfants ont répondu : de lui-même (57,3%), en suivant les amis (31,4%), avoir été recruté par quelqu'un (3,5%) et envoyé par les parents (2,3%).

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES ENFANTS DE LA RUE
EN FONCTION DES RAISONS DU CHOIX DE LA RUE COMME ESPACE DE TRAVAIL ET DE VIE

Raisons du choix de la rue	Effectifs des enfants	Pourcentage
De lui-même	446	57,3
En suivant les amis	244	31,4
Après avoir été recruté par quelqu'un	27	3,5
Envoyé par les parents	18	2,3
Autres	24	3,1
Sans réponse	19	2,4
Total	778	100,0

Ainsi, près de 6% des enfants de la rue interrogés sont envoyés dans la rue soit par des personnes tierces, soit par les parents.

3.2 Rencontres des enfants de la rue avec leurs parents

28,3% des enfants de la rue interrogés affirment avoir des contacts avec leurs parents contre 35,6% qui ont rompu tout contact avec les leurs. Les sans réponses représentent 36,1%. Parmi ceux qui ont des contacts avec leurs parents, 51% des enfants de la rue les rencontrent à leur domicile. Viennent ensuite ceux qui les rencontrent dans la rue avec 14,4%. L'examen de la fréquence des rencontres montre que plus de 67% des enfants interrogés rencontrent au moins une fois par semaine leurs parents. Parmi eux, 39% se rencontrent au moins sept fois par semaine avec leurs parents, soit en moyenne une fois par jour. On peut donc, sans risque de se tromper, affirmer que la catégorie des enfants de la rue qui rencontrent chaque jour leurs parents est composée surtout des enfants envoyés.

3.3 Opinions des parents sur les activités de leurs enfants dans la rue

À la question : « Tes parents savent-ils ce que tu fais dans la rue ? », 28,4% des enfants interrogés ont dit oui contre 28,4% non. Les sans réponses représentent 43,2%. Les parents qui connaissent ce que font les enfants dans la rue et les encouragent représentent 26,6%. Ceux qui savent et ne disent rien représentent 49,3% des réponses. Le reste comprend 24,1% des enfants interrogés qui affirment que leurs parents ne sont pas d'accord et leur interdisent de séjourner dans la rue.

TABLEAU 2 : OPINIONS ET ATTITUDES DES PARENTS DES ENFANTS DE LA RUE SUR LEURS ACTIVITÉS

Opinions et attitudes des parents sur les activités	Effectif des enfants	Pourcentage
Parents sont d'accord	22	13,6%
Parents n'encouragent	21	13,0%
Parents ne disent rien	80	49,3%
Parents ne sont pas d'accord et m'interdisent	39	24,1%
Total	162	100,0

On constate par conséquent que la plupart des enfants de la rue n'ont pas définitivement rompu tout lien avec la famille ou les parents. Les trajectoires de ces enfants sont variables, mais l'une d'entre elles est que certaines personnes ou familles confrontées à des difficultés économiques et des revenus insuffisants incitent les enfants à aller dans la rue dans l'espoir de rechercher un complément de revenu.

Ainsi, avec la complicité des parents et autres personnes âgées, ces enfants sont victimes d'une exploitation économique parce qu'ils :

- s'adonnent habituellement à la mendicité dans la rue ;
- sont employés à un âge précoce par d'autres personnes ou leurs parents hors des cas autorisés par la loi ;
- effectuent des travaux trop lourds pour leur âge, exposant leur santé et leur bien-être au danger ;
- sont présentés en spectacle hors des cas autorisés par la loi.

4. Autres déterminants socio-économiques du phénomène

Les autres déterminants socio-économiques du phénomène des enfants de la rue sont appréhendés à partir des raisons de l'attachement des enfants à la rue et de la situation professionnelle des parents.

4.1 Les raisons de l'attachement des enfants à la rue

4.1.1 Les motifs du refus des enfants de repartir chez les parents

Pour savoir si les enfants de la rue enquêtés pouvaient repartir vivre chez leurs parents, il a été posé la question : « peux-tu accepter de repartir chez les parents ? ». Il apparaît que 27,5% des enfants acceptent de repartir vivre chez les parents contre 31,7% de refus. Les sans réponses représentent 40,8% du total des enfants de la rue interrogés.

Le principal motif qui explique le refus de repartir chez les parents est le besoin d'argent (17,4%), suivi respectivement du besoin de « prendre ses responsabilités » et de fuir la misère et la famine qui représentent chacun un pourcentage de 16,2% .

TABLEAU 3 : MOTIFS DU REFUS DE REPARTIR CHEZ LES PARENTS

Motifs du refus de repartir	Effectif des enfants	Pourcentage
Besoin d'argent	43	17,4
Besoin de liberté et d'indépendance	19	7,6
Fuir la misère et la famine	40	16,2
Parents absents de Brazzaville	12	4,8
Parents décédés	38	15,4
Besoin de prendre ses responsabilités	40	16,2
Méchanceté et souvenirs de mauvais traitements	26	10,5
La rue comme espace de repli pour bâtir avenir	8	3,3
Sans réponse	21	8,6
Total	247	100,0

4.1.2 Les motifs de l'attachement à la rue

Pour savoir pourquoi les enfants restent attachés à la rue, il a été posé la question : « pourquoi préfères-tu vivre là ? ». Un pourcentage de 32,1% des enfants interrogés préfèrent vivre dans la rue pour satisfaire leur besoin d'argent. Ensuite vient le groupe de ceux qui sont contraints par la force des choses à vivre dans la rue avec 18,5% du total des enfants interrogés. Ces contraintes comprennent :

- Pas d'endroit où aller (41,2%) ;
- N'a pas de choix (31,2%) ;
- Pauvreté et/ou indigence (manque des moyens) des parents (8,7%) ;

– Personne pour me soutenir (8,7%).

En plus du fait qu'elle permet de satisfaire le besoin de liberté et d'indépendance (10,2%), la rue est aussi un espace ou un cadre de vie agréable pour 13% des enfants de la rue.

Les enfants préfèrent vivre dans la rue pour :

- Obtenir les moyens nécessaires pour la survie (3,6%) ;
- Se débrouiller (3,2%) ;
- Travailler (2,4%) .

Enfin, la rue se présente aussi pour 3,7% des enfants interrogés comme un espace ou un cadre de repli pour bâtir l'avenir.

TABLEAU 4 : RAISONS AVANCÉES PAR LES ENFANTS POUR JUSTIFIER LA PRÉFÉRENCE POUR LA RUE

Nature des raisons	Effectif des enfants	Pourcentage
Besoin d'argent	138	32,0
Besoin de liberté et d'indépendance	44	10,2
Contraint par la force des choses	80	18,5,
Se débrouiller	25	5,7
Par habitude	20	4,6
Espace de travail	21	4,8
Espace ou cadre de vie agréable	56	13,0
Espace repli pour bâtir l'avenir	16	3,7
Espace offrant des moyens pour vivre	30	7,0
Autres	2	0,4
Total	432	100,0

4.2 Profession des parents

4.2.1 Profession des pères

Les parents des enfants de la rue sont surtout des artisans (23,9%), suivis des fonctionnaires (19,2%) et des chômeurs ou sans emploi (13,3%).

On constate que le nombre de pères chômeurs est faible, et que plus de 40% des parents exercent une activité professionnelle (travailleurs du secteur para-étatique, fonctionnaire, artisans, chauffeurs, agriculteurs, commerçants...) très sensible à la crise économique et aux multiples conséquences socio-économiques des nombreuses destructions occasionnées par les conflits socio-politiques.

Ce contexte de crise, de retard des salaires et de baisse continue du pouvoir d'achat des travailleurs et d'autres agents économiques permet de comprendre pourquoi plusieurs enfants justifient leurs décision de rester dans la rue par la volonté de fuir la misère et la famine et de satisfaire le besoin d'argent.

4.2.2 Profession des mères

Avec 45,4% des femmes occupées, le commerce est l'activité la plus pratiquée par les mères des enfants de la rue. Concernant le commerce, 26,1% des mères font un petit commerce de détail alors que 19,3% de mères sont spécialisées dans le commerce de gros.

Le petit commerce de détail porte sur une variété de produits tels que les denrées alimentaires (manioc, huile de palme, poisson, légumes, pains, beignets...), le bois de chauffe,

les vêtements, les pagnes, la friperie. Viennent ensuite les activités ménagères (41,1%) suivies de loin par l'agriculture (4,2%).

Dans la majorité des cas, les activités exercées par les mères ne sont souvent que des activités de survie qui ne procurent pas des revenus importants et réguliers.

5. Incapacité des structures de prise en charge

La question de l'enfance au Congo préoccupe aussi bien les pouvoirs publics que les associations et organisations non gouvernementales qui mettent en œuvre plusieurs stratégies.

5.1 Stratégies gouvernementales et communautaires

5.1.1 Stratégies gouvernementales

Au niveau gouvernemental, deux structures s'occupent de l'enfance en difficulté. Ce sont l'Administration pénitentiaire et la Direction Générale des Affaires sociales.

a) L'Administration pénitentiaire

L'Administration pénitentiaire qui relève du Ministère de la Justice, comprend entre autres une direction de la protection de l'enfance d'une part et, d'autre part une direction de l'éducation surveillée. La première s'occupe des enfants mineurs en perdition. La seconde a pour mission d'assurer l'instruction des jeunes délinquants qui sont à la maison d'arrêt pour avoir commis un crime, ou placés dans un centre par ordonnance du Juge des enfants. C'est dans le cadre de l'action de ces deux directions qu'un certain nombre d'initiatives sont développées pour la réinsertion sociale, la protection et l'assistance éducative des délinquants mineurs ou en danger moral.

Parmi ces initiatives, on peut citer :

- Le centre de rééducation de Louvakou (Dolisie) créé le 8 novembre 1951 et fermé en 1993 faute de crédits alimentaires, qui avait pour mission d'assurer l'enseignement et l'alphabétisation des mineurs délinquants ou en danger moral (13-17 ans) ainsi que l'apprentissage d'un métier (menuiserie, agriculture et élevage). Le taux de réussite de l'enseignement général, appréciable, a été d'environ 20 à 30%. Cependant les métiers proposés n'ont pas attiré les enfants pour la plupart originaires des zones urbaines, parce que n'ayant pas intégré leurs aspirations profondes.
- Le centre d'observation pour mineurs de Brazzaville, destiné à recevoir en observation les mineurs délinquants par décision de justice. Il devait également recevoir les mineurs en danger moral ainsi que les mineurs en liberté surveillée à la suite d'un incident. Mais à cause des problèmes matériels et financiers, la réinsertion ne fut pas effective ; il finit par être cédé le 20 mars 1988 à Caritas-Congo.
- Le foyer d'accueil pour mineurs Père David s'était également engagé à recevoir en observation quelques mineurs après cession du centre d'observation pour mineurs de Brazzaville à Caritas-Congo. Le taux de réussite du foyer, en matière de réinsertion scolaire et d'insertion professionnelle, se situe entre 75 et 90% de 1988 à 1997. Malheureusement le foyer est aujourd'hui fermé, à cause d'une part du retrait de ses principaux pourvoyeurs et d'autre part à cause des dégâts causés par la guerre.

Ainsi, les institutions de l'Administration pénitentiaire reçoivent des enfants mineurs dits « délinquants » ou « en danger moral » sur recommandation du Juge des enfants, en s'appuyant sur les textes juridiques bien définis. Les enfants de la rue, qui échappent à tout contrôle parental ou familial et social, intègrent difficilement ces structures, sauf s'ils commettent un délit pour lequel les organes de justice sont saisis.

b) *La Direction Générale des Affaires sociales*

La Direction Générale des Affaires sociales possède en son sein une direction de l'enfance et un service de la jeunesse. Placée sous la tutelle du Ministère de la Santé, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, cette direction générale se préoccupe aussi de la question de l'enfance difficile. Mais elle est actuellement marquée par de difficultés liées au manque de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées. Avec l'appui de l'UNICEF, cette direction conduit à présent un projet sur les *Enfants en situation difficile*, pour la prise en charge psychothérapeutique des enfants traumatisés. Mais, ce projet est encore à ses débuts et comme le reconnaît son chef, les stratégies de réinsertion sociale des enfants de la rue sont encore timides au Congo, en raison sans doute de la prise de conscience tardive sur ce phénomène.

En somme, au niveau gouvernemental, le problème des enfants de la rue reste entier.

5.1.2 *Stratégies communautaires*

Les initiatives communautaires en matière d'enfance en difficulté sont développées par des ONG et associations locales avec l'appui des bailleurs de fonds extérieurs et des ONG internationales. Elles comprennent principalement l'éducation en milieu ouvert, l'encadrement en milieu fermé (dans les centres d'accueil) et en milieu semi-ouvert/semi-fermé.

a) *L'éducation en milieu ouvert*

L'éducation en milieu ouvert est entre autres assurée par le foyer Père Thiriez (actuellement fermé), la maison de l'espoir, Association Féminine pour le Sauvetage des Enfants de la rue, etc. Leurs stratégies consistent à mobiliser les éducateurs spécialisés qui partent à la rencontre des enfants dans la rue et leur apportent conseils, assistance (alimentaire, soins médicaux...), avec pour finalité leur réinsertion familiale, scolaire et professionnelle (placement en apprentissage chez les artisans). Cette forme d'éducation assurée à travers tous les arrondissements de Brazzaville jusqu'en 1992 comporte des limites dues à :

- l'irrégularité du soutien psychosocial et de l'encadrement. En effet, l'encadrement et le soutien psychoaffectif sont ponctuels, alors que l'une des caractéristiques des enfants de la rue est leur extrême mobilité ;
- la faible participation des spécialistes (psychologues, travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés) ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative des spécialistes (encadreurs socioculturels de la jeunesse, spécialistes de développement communautaire, juges pour enfant, éducateurs spécialisés, etc.).

À propos de l'éducation en milieu ouvert, le Chef du projet *UNICEF-Enfants en situation difficile*, observe que cette question est actuellement gérée par des personnes non habilitées sur le terrain. Celles-ci agissent en obéissant à leur élan de cœur plutôt que sur la base d'un professionnalisme.

b) *L'éducation en milieu fermé*

L'éducation en milieu fermé est assurée par plusieurs intervenants, en particulier les foyers Père David, Don Bosco, la Maison de l'espoir, AMURT, le centre Père Jarot, le centre d'accueil Ndouenga ainsi que par quelques ONG locales. Ces structures accueillent, hébergent et assistent sur le plan alimentaire et médical les enfants en situation difficile dont les enfants de la rue. Cependant les enfants qui sont internés dans ces structures sont essentiellement des enfants orphelins, abandonnés ou en détresse. Le responsable de l'AMURT reconnaît la difficulté d'interner les enfants de la rue qui sont attachés à la liberté de mouvement.

Par ailleurs, à côté de l'amateurisme qui caractérise globalement ces interventions, on note la faiblesse ou l'insuffisance des ressources financières et matérielles (faible capacité d'accueil, difficulté de financement des activités, etc.). La plupart de ces structures sont confrontées aux problèmes financiers et matériels qui limitent leurs interventions.

c) L'éducation en milieu semi-ouvert/semi-fermé.

L'expérience de l'éducation en milieu semi-ouvert est développée par plusieurs acteurs parmi lesquels on peut citer les associations (Maman Sounga-ngai) et « bana centre ville » qui ont malheureusement arrêté leurs activités à cause de la guerre. Dans le cadre de cette expérience, les enfants étaient laissés libres de leurs mouvements. Toutefois, ils devaient se montrer à des moments consensuels soit pour le repas commun au restaurant tenu par l'association, soit pour un cours d'alphabétisation. Les encadreurs de ces deux associations qui travaillaient en étroite collaboration, avaient fini par créer une épargne de la rue avec les recettes journalières réalisées par chacun des enfants. Cette expérience qui était en passe de donner de bons résultats, a malheureusement été arrêtée net depuis la guerre de juin 1997, la plupart des enfants étant tués ou enrôlés dans les rangs des combattants pendant les hostilités ou bien encore simplement dispersés.

6. Alternatives à la situation actuelle des enfants de la rue

Les différentes interventions passées et en cours en faveur des enfants de la rue se caractérisent par un manque de coordination qui est la conséquence de l'absence d'une politique en la matière. Ces interventions, développées par les adultes pour le compte et au bénéfice (présumé) des enfants, ne prennent pas suffisamment en compte les dynamiques autonomes des jeunes et les causes qui ont fait que ceux-ci se retrouvent dans la rue.

Et pourtant, les stratégies de réinsertion sociale des enfants de la rue doivent coller à leurs attentes et aspirations actuelles, aux dynamiques qui les caractérisent, ainsi qu'au contexte actuel de pauvreté généralisée des ménages.

Les approches de solution doivent donc intégrer une vision systémique, pour obtenir une synergie des efforts dans l'orientation et l'encadrement des enfants. Ces approches impliquent toutes les institutions sociales : la famille, l'école, l'État, églises et autres organisations communautaires, etc. Pour y parvenir deux niveaux d'intervention sont à envisager : les interventions préventives du phénomène et les interventions curatives.

6.1 Stratégies préventives

Les stratégies préventives à mettre en œuvre pour lutter contre ce phénomène des enfants de la rue devraient porter sur les activités suivantes :

- promouvoir l'éducation à la vie familiale à l'école, dans les familles, dans les églises, dans les quartiers au moyen entre autres de campagnes d'Information – Éducation - Communication. Cette éducation visera à sensibiliser les parents actuels et potentiels sur les responsabilités parentales vis-à-vis des enfants. Elle contribuera ainsi à faire la promotion de la parenté responsable et à diffuser la Convention relative aux Droits de l'Enfant.
- mettre en place un système d'orientation scolaire tenant compte des aspirations et prédispositions personnelles des enfants. À côté de l'école actuelle qui n'offre pas d'autres perspectives pour l'enfant qui ne s'y adapte pas, l'école des métiers par l'approche atelier d'apprentissage pourrait bien associer le besoin d'alphabétisation aux possibilités de réalisation sociale de l'enfant.
- créer des ateliers d'apprentissage des métiers à moindre coût pour enfants déscolarisés et non scolarisés avec un module d'alphabétisation. Ces enfants pourraient ainsi apprendre un métier de leur choix leur permettant de se prendre en charge.

- promouvoir la création des structures spécialisées auprès desquelles les familles trouveront des spécialistes des enfants, des femmes et de la famille pour des conseils et orientations.
- redynamiser les services de prise en charge scolaire des enfants : relance des internats, octroi des bourses en fonction de la situation socio-économique des parents pour promouvoir l'équité et la justice sociale, octroi des bourses d'excellence.

6.2 Stratégies curatives

Pour les enfants qui sont déjà dans la rue, ni l'école actuelle, ni la famille ne peuvent plus les résorber en totalité. Il convient par conséquent de :

- promouvoir la création ou la redynamisation, en milieu ouvert comme en milieu fermé, des structures d'encadrement, de récupération, d'éducation, de redressement et d'orientation des enfants en danger moral et en difficulté intégrant des modules d'alphabétisation et d'apprentissage de métier au choix des enfants ;
- valoriser certaines activités actuellement exercées par les enfants en développant leur esprit d'entreprise et de créativité.

Conclusion

Le cas de la ville de Brazzaville montre que le phénomène des enfants de la rue est fortement déterminé par des motifs économiques liés à l'insuffisance du revenu des parents. Il est également dû, en grande partie, aux mutations qui marquent actuellement les structures familiales dont le fonctionnement a été désarticulé par les crises économique, sociale et politique que traverse le pays.

Mais au-delà de l'insuffisance du revenu des parents et des mutations des structures familiales, on peut dire que ce phénomène est, principalement, la résultante de la mauvaise gestion de l'État politique.

Car les principaux déterminants renvoient aux mauvaises conditions de vie des familles dues à la faiblesse des revenus, aggravées par les conflits socio-politique de ces dernières années, dans un pays aux énormes richesses. La pauvreté des parents fragilise leur autorité sur les enfants qui sont de plus en plus mus par les valeurs d'indépendance, d'autonomie et de liberté.

Ainsi, la pauvreté des parents, et l'incapacité de la société et de l'État à offrir des structures sociales et culturelles permettant aux enfants de donner un sens à leur vie, et encourageant leur créativité dans le cadre d'un projet de société précis, les font basculer dans la rue où la vie est très dure, mais où il y a toujours un événement, une fête, un vol, un travail, ... un truc à partager et qui fait vivre. Dans ces circonstances, la vie dans la rue, la prostitution, la mendicité, la violence, la drogue ... deviennent pour les enfants les seuls moyens d'adaptation à une société folle qui exclut, marginalise et condamne à la pauvreté et à la misère. Pour corriger cet état de fait, des politiques sociales visant à promouvoir un développement humain durable, dans lequel ressort de façon explicite la volonté d'assurer et de garantir les droits fondamentaux des enfants, devront être mises en œuvre.

La résorption du phénomène des enfants de la rue passe aussi par la valorisation des projets et aspirations profondes des enfants. Cela suppose que des spécialistes de l'enfance soient mobilisés pour questionner ces enfants, et pour les orienter plus efficacement qu'ils ne le sont aujourd'hui par quelques organisations gérées principalement par des amateurs de la question et agissant de façon non concertée.

BIBLIOGRAPHIE

- LIBALI Benoît, NKOUIKA-DINGHANI-NKITA Gaston, MAFOUKILA Constante, 2000, Réinsertion sociale des enfants de la rue à Brazzaville, 84 p.
- MICHEL G., 1998, « Enfants de, à, dans la rue », statistique : Langage et cultures des enfants de la rue, Paris, Karthala, pp. 46-47.
- TESSIER S., 1998, À la recherche des enfants des rues, Paris, Karthala, 471 p.
- TOTO J.P., 1999, « Déterminants économiques et socioculturels des enfants de la rue en Afrique : des développements méthodologiques récents », statistique : La Population africaine au 21^{ème} siècle, Troisième conférence africaine de la population, Durban/Afrique du Sud, 6-10 décembre 1999, volume 3, pp. 355-364.
- TOTO J.P., 1994, les enfants et les jeunes de la rue à Brazzaville, Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPA), Dakar/Sénégal, 102 p.
- UNICEF, 1992, Analyse de la situation des enfants et des femmes au Congo, Brazzaville, 195 p.
- UNICEF, 1990, Les enfants d'abord, 80 p.